**37ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(18-29 janvier 2021)**

**Sainte Lucie**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le jeudi 21 janvier 2021 (matin)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation de Sainte Lucie pour la présentation de son rapport.

La France salue les développements positifs entrevus depuis 2017 concernant la situation des droits de l’Homme et des libertés fondamentales à Sainte Lucie mais reste néanmoins préoccupée par le contexte national et prie les autorités de mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Instaurer un moratoire immédiat sur la peine de mort ;

2- Ratifier la Convention contre la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants et son protocole additionnel ainsi que la Convention sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

3- Ratifier le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels ;

4.-Garantir les droits et la santé sexuels et reproductifs en autorisant l’avortement sans condition et en luttant plus efficacement contre les violences fondées sur le genre ;

5- Mettre tout en œuvre pour lutter efficacement contre l’impunité policière, notamment pour mettre fin aux exécutions extra-judiciaires ;

6- Dépénaliser l’homosexualité et promulguer une législation sur les crimes contre les personnes LGBTI.

La France souhaite plein succès à Sainte-Lucie pour son examen.

Je vous remercie./.